
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 5 mars 2007

Une nouvelle caserne de pompiers éconergétique permettra de mieux assurer la sécurité des résidents du comté du Lac Ste. Anne

Sangudo, Alberta – Les résidents du comté du Lac Ste. Anne bénéficieront d'une nouvelle caserne de pompiers au rendement énergétique élevé, qui sera construite dans le village de Sangudo dans le cadre d'un projet d'infrastructure municipale verte.

L'investissement conjoint fédéral-provincial de plus de 346 666 dollars dans la construction de la caserne de pompiers permettra d'améliorer la sécurité des habitations et des entreprises du comté et d'équiper celui-ci en fonction de l'accroissement constant de la population. Dotée de quatre baies, la nouvelle caserne de 5 000 pieds carrés aidera le service de lutte contre l'incendie à répondre aux besoins à long terme de la collectivité et d'offrir des services de meilleure qualité. L'exploitation de l'installation sera aussi moins onéreuse en raison d'un rendement énergétique accru.

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 173 333 dollars dans le projet.

Rob Merrifield, député de Yellowhead, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et George VanderBurg, député de Whitecourt–Ste Anne, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé l'investissement aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada répond aux besoins de la population du comté du Lac Ste. Anne par des mesures concrètes », a déclaré le député Merrifield. « L'investissement de 346 666 dollars annoncé aujourd'hui permettra d'améliorer la sécurité des résidents, de doter la région d'une caserne de pompiers au rendement énergétique élevé et de répondre ainsi aux besoins à long terme du comté. »

« Cette caserne éconergétique permettra aux pompiers d'offrir un meilleur service dans le comté du Lac Ste. Anne , d'améliorer la qualité de vie des résidants et de faire de la collectivité un endroit plus sécuritaire où il fait bon vivre », a déclaré le député VanderBurg. Gérer les pressions démographiques, améliorer la qualité de vie de la population de l'Alberta et établir des collectivités sécuritaires constituent trois des cinq priorités du premier ministre Stelmach. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780-415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté du Lac Ste. Anne

Nouvelle caserne de pompiers – Sangudo

Investissement conjoint fédéral-provincial : 346 666 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet écologique consiste à construire une nouvelle caserne de pompiers à Sangudo, qui sera grande, éconergétique et durable. Elle répondra aux besoins à long terme du comté et sera conforme à la norme « Argent » du programme Leadership-in-Energy-and-Environmental-Design (LEED).

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100

restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez

visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et
www.infratrans.gov.ab.ca.